

Communiqué de presse



Bois-Colombes, le 26 juin 2008

Aviva Emprunteur, un nouveau contrat d'assurance emprunteur pour les prêts personnels, professionnels et immobiliers

Lors de la souscription d'un prêt, l'emprunteur doit contracter une assurance destinée à permettre le remboursement du prêt en cas de décès, d'invalidité ou d'incapacité. Souvent, par manque d'information, celui-ci n'est pas au courant de la possibilité de souscrire cette assurance ailleurs que chez son organisme prêteur.

Afin de renforcer son positionnement sur le marché de l'assurance de prêt, Aviva annonce le lancement d'Aviva Emprunteur.

Le nouveau contrat d'assurance emprunteur d'Aviva Vie permet de couvrir les prêts personnels et professionnels tels que les prêts dégressifs, prêts relais, prêts in fine, crédit-bail mobilier et immobilier, ... à l'exception des crédits revolving, découverts et prêts à la consommation. Il renforce en outre la présence de la compagnie sur le marché de la prévoyance individuelle.

Cette nouvelle assurance à destination des emprunteurs présente un très large choix de garanties ce qui permet de proposer à chaque assuré la garantie qui lui convient le mieux : pas de formule d'adhésion imposée ou packagée, Aviva Emprunteur s'adapte aux exigences de l'organisme prêteur, aux capacités financières et aux besoins du client.

Deux garanties innovantes

Aviva Emprunteur introduit deux nouvelles garanties optionnelles innovantes :

- l'Invalidité Professionnelle, réservée aux professions médicales et paramédicales.
- l'Invalidité Permanente Partielle, proposée à tous les secteurs professionnels, et souscrite en complément de la garantie IP ou IPT.

Avec Aviva Emprunteur en ligne, les conseillers auront la possibilité de réaliser un projet et d'éditer instantanément le contrat (dans le cas d'une acceptation immédiate), ou la demande d'adhésion.

Ce lancement s'inscrit dans le projet global de souscription en ligne, qui permet à tous les apporteurs d'éditer les éléments du contrat d'assurance-vie chez le client, où qu'il se trouve sur le territoire.

Les atouts du contrat Aviva Emprunteur :

- Tarification, souscription et demande d'adhésion en ligne
- Tarif très compétitif pour les non fumeurs et pour les tranches de capitaux supérieurs à 75 000 €
- Conditions d'adhésion plus souples avec le relèvement des seuils de déclenchement des formalités médicales
- Couverture étendue avec la garantie Invalidité Permanente Partielle
- Protection renforcée pour les professions médicales et paramédicales avec la garantie Invalidité Professionnelle
- Large éventail de garanties optionnelles pour une couverture modulable

Contacts Presse :

Aviva Vie

David Chenu

Tél. : 01 76 62 67 92 - Email : david_chenu@aviva.fr

HDL Communication

Valérie Dudoit

Tél. : 01 58 65 20 16 - Email : vdudoit@hdlcom.com

A propos d'Aviva

Aviva est le premier assureur vie et épargne retraite en Europe et détient des positions fortes sur d'autres marchés dans le monde, faisant de la compagnie le 5e assureur mondial sur la base des primes brutes d'assurance au 31 décembre 2006. Aviva exerce trois métiers principaux, l'assurance vie et l'épargne à long terme, la gestion d'actifs et l'assurance dommages, avec un chiffre d'affaires total de 56,7 milliards d'€ et 499 milliards d'€ d'actifs sous gestion au 31 décembre 2007.

Avec plus de 150 ans d'expérience en France, Aviva se positionne parmi les 10 premiers acteurs du marché de l'assurance. Aviva France se distingue par un modèle solide et rentable de multidistribution équilibré : 875 agents généraux, 1800 collaborateurs d'agences, 400 conseillers vie, plus de 1000 courtiers, ainsi que de multiples partenaires (Union Financière de France et Médéric). Aviva France compte également des partenaires tels que l'AFER, première association d'épargnants de France, et le Groupe Crédit du Nord. Spécialiste des unités de compte, Aviva est reconnu pour la performance de ses fonds à long terme et son engagement renforcé auprès des clients au travers de sa démarche de « Bon conseil ». Aviva emploie plus de 3300 collaborateurs. Au 31 décembre 2007, Aviva France a enregistré un chiffre d'affaires consolidé de 6,5 milliards d'€, un résultat net en base comptable IFRS de 338 millions d'€ (base valeur intrinsèque - Normes EEV/IFRS) et gérait 74,2 milliards d'€ d'actifs.

**Retrouvez l'ensemble des communiqués Aviva Vie sur le site www.aviva-vie.fr
rubrique « espace presse ».**